

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2023**

Madame le Maire débute la séance et demande à Monsieur DEBAUVE de procéder à l'appel.

Monsieur DEBAUVE procède maintenant à l'appel des participants. Jeanne BECART « présente », Bertrand OLIVIERO « présent », Béatrice BODIN « présente », Thierry MARI « présent », Cécile PONY-VIGIER « présente », Charlotte DENIZEAU-LAHAYE « présente », Julien MAGITTERI « présent », Charlotte BAQUET « présente », Benoît BAS « présent », Bruno GUERRA « présent », Nathalie LOUVEL « présente », Sylvie THOMAS-DURIER « présente », Sophie RECHSTEINER « présente », Thierry DE PONCINS « présent », Grégoire VERSPIEREN « présent », Grégory DEBAUVE « présent », Emilie BRIAND « présente », Pierre-Louis BRIERE est absent et représenté par Thierry MARI, Solène ALLANIC « présente », Allain MAIRE « présent », Marc LAUNAY « présent », Patricia SAVIN « présente », Benoit CUIGNET « présent », Caroline FACY-LUIRARD « présente », Roman JACQUEMONT « présent », Yann BURSTEIN « présent », Yves MENEL « présent », Sylvie BOSSET « présente », Laurence DERMAGNE « présente », Isabelle LE MADEC « présente », Philippe HERZOG « présent », Nathalie BOINET « présente », Agnès DUMONT « présente ».

Madame le Maire souhaite rendre hommage à Madame Dufresne et lui indique que les élus souhaitent marquer ce soir un temps particulier car elle est une figure connue et reconnue de la Ville de Garches. Elle donne lecture de cet hommage :

« Force, vitesse, et contrôle, Françoise Dufresne a une fois encore démontré sa maîtrise parfaite du judo au début de l'automne à Abou Dabi où elle a remporté une nouvelle médaille d'or, son 12^{ème} titre de championne du monde qui fait d'elle la judokate la plus titrée de France, devançant d'un titre le champion Teddy Riner. Bravo. (Applaudissements). Françoise domine la catégorie des vétérans qui débute très jeune, à 35 ans, et parvient régulièrement à battre des adversaires ayant jusqu'à 20 ans de moins qu'elle. Nous tenions donc, chère Françoise, à vous féliciter officiellement, au nom du Conseil municipal, pour vos excellents résultats qui font rayonner l'Energy Club de Garches dans le monde. Votre histoire garchoise a débuté il y a plus de 50 ans, 1971, lorsque vous êtes arrivée dans notre ville et que vous vous êtes inscrite dans la section judo du CSA Garches. Entre 1977 et 1981 vous commencez à obtenir de très bons résultats sportifs : une médaille d'argent, deux médailles de bronze au championnat de France de première division, des médailles en tournois internationaux, et une sélection au championnat d'Europe en 1978. A partir de 1976, suite à l'obtention de votre diplôme de professeur, vous commencez à enseigner au CSA Garches. 6 ans plus tard, la section judo du CSA devient l'Energy Club de Garches, sous la présidence de Boris Louvrier, et donc vous prenez en charge la direction technique. En parallèle, vous enseignez le sport dans les différentes écoles primaires de la commune. Sans jamais cesser de vous entraîner, mais en laissant de côté la compétition, vous devenez responsable de la commission sportive des Hauts-de-Seine, poste que vous occupez toujours. Au début des années 2000, l'appel de la compétition vous ramène sur le tatami pour combattre avec la création des compétitions vétérans. Vous obtenez votre premier titre dans cette catégorie en 2006 et, depuis, vous êtes inarrêtable. Il faut dire, chère Françoise, que votre palmarès donne le vertige : 12 titres de championne du monde, mais aussi 9 titres de championne d'Europe, et de nombreuses victoires en tournois nationaux

et internationaux, enfin l'obtention du grade de ceinture noire 7^{ème} dan en novembre 2022. Et lorsqu'on parle de chiffres, on ne peut oublier le nombre impressionnant des générations de Garchois, de jeunes Garchois que vous avez formés, accompagnés dans leur apprentissage du judo, encouragés lors des compétitions et portés jusqu'à la victoire, et vous êtes toujours présente pour l'Energy Club de Garches. Dès votre installation à La Flèche en décembre 2015, suite à votre départ à la retraite, vous intégrez le bureau du club et vous continuez d'ailleurs à y passer la majeure partie de vos week-ends. C'est donc naturellement que vous avez pris la présidence du club, dont vous incarnez si bien les valeurs, en septembre 2021 à la suite de Françoise Clermont. Véritable modèle pour tous les judokas qui foulent les tatamis garchois, vous êtes également un modèle pour nous, chère Françoise, un modèle d'engagement, d'investissement bénévole, de mental dans le combat, de partage dans la transmission, de force et de détermination dans la gestion du club. Je vous renouvelle donc, chère Françoise, toutes mes félicitations pour vos incroyables résultats sportifs, toute mon admiration pour tout ce que vous avez fait pour nos jeunes sportifs garchois, et tous mes remerciements pour l'excellente image que vous donnez du judo garchois. Merci Françoise. »

(Applaudissements)

01 ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 27 SEPTEMBRE 2023 ET 9 OCTOBRE 2023 PRISE ACTE DES DECISIONS PRISES PAR MME LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE SIGNATURE

Madame le Maire demande s'il y a des observations sur les procès-verbaux des conseils municipaux des 27 septembre et 9 octobre 2023.

Monsieur HERZOG indique qu'il n'y a pas de problème de fond sur ces PV. Il souhaite simplement signaler deux erreurs qui concernent son groupe dans le PV du 27 septembre, à savoir dans le rapport n° 8 relatif à la majoration du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, il est indiqué : « *Monsieur OLIVIERO explique qu'il n'est pas d'accord avec les propos de Monsieur HERZOG selon lesquels la commune taxe les Garchois* », il précise qu'en fait c'est Monsieur MENEL qui a tenu ces propos, ce qui correspond au résumé des différents échanges. D'autre part, dans le rapport n° 10 relatif à la vente de 10 logements sociaux à Hauts-de-Seine Habitat, il est indiqué les propos suivants de Monsieur HERZOG : « *ce bailleur social envisage un conditionnement* », or le terme exact est : « *conventionnement des logements locatifs sociaux selon une répartition...* ». Il ajoute que, dans la mesure où il a apporté ces rectifications qui figureront au prochain PV, son groupe votera les deux PV objets de ce rapport.

Madame le Maire répond que ces corrections seront effectuées.

Madame SAVIN souhaite remercier les services des assemblées car il y a enfin, pour chaque annexe, la référence à la délibération concernée, ce qui facilite leur travail et leur fait gagner du temps compte tenu de la taille des documents à analyser en 10 jours. Cependant, elle indique qu'ils ont reçu un premier ordre du jour dans un certain ordre et ensuite un deuxième ordre du jour dans un ordre différent, elle souhaiterait donc qu'à l'avenir ils puissent recevoir dès le début le bon déroulé des numéros de délibérations. D'autre part, dans un souci de transparence et de respect de la démocratie locale, elle indique que des Garchois leur ont fait remonter des

sujets à corriger, notamment sur le site de l'urbanisme de la mairie où la mise à disposition des décisions d'urbanisme s'arrêterait au printemps. Il lui semblerait donc judicieux de vérifier que toutes les décisions d'urbanisme sont bien à jour quasiment en temps réel après leur adoption. Par ailleurs, certaines décisions sur le site ne seraient ni datées, ni signées, ce qui est ennuyeux car, pour faire courir les délais de recours, il faut une date certaine. Et enfin, elle indique qu'avec la dématérialisation et le fait que les séances du Conseil municipal ne soient pas retransmises, il y a un problème avec les bornes extérieures, en effet la borne devant la mairie ne fonctionne pas. Or, il lui semble indispensable que cela fonctionne car sinon il n'y a pas d'informations pérennes. Le dernier point qu'elle souhaite aborder concerne la cité Raymond-Poincaré. Elle réitère le message qu'elle a porté il y a un an car des résidents de cette cité les ont contactés en leur expliquant ce qu'ils vivent depuis 2017. En effet, ce qui semble être en voie de résorption avec le changement de fournisseur d'énergie l'an passé ne l'est toujours pas, et à ce jour les résidents ont toujours des difficultés de chauffage et d'eau chaude. Elle demande donc à Madame le Maire de convoquer une séance de conciliation avec le fournisseur d'énergie Engie et le bailleur Erigere, car ces habitants essaient depuis un an de contacter leur bailleur social qui ne répond pas. Face à un bailleur social défaillant, elle estime que la mairie doit le convoquer pour qu'il réponde aux attentes. D'autre part, comme l'an passé, avec l'enlèvement des encombrants tous les 3 mois au lieu de tous les mois, les déchets sont très nombreux dans cette cité, ce qui est vraiment inesthétique surtout avec les fêtes de Noël qui approchent. Elle demande donc à ce que la mairie puisse provoquer un nouvel enlèvement de ces déchets, ce qui serait très apprécié par les habitants de la cité.

Madame le Maire tient à préciser à Madame SAVIN que ses propos n'ont rien à voir avec le PV de la dernière séance. Elle explique qu'en ce qui concerne la cité Poincaré, les services de la mairie travaillent sur le sujet, des réunions ont eu lieu, et ils ont discuté avec Erigere. D'autre part, elle tient à préciser à Madame SAVIN que le panneau numérique fonctionne et qu'il est régulièrement vérifié. En ce qui concerne Erigere, elle indique que deux réunions ont été organisées avec ce bailleur et avec l'APHP. Elle explique qu'il y a de gros problèmes au niveau de la chaufferie de l'hôpital, qu'un grand projet est en cours de montage et que c'est compliqué. En effet, il y a un bail emphytéotique sur cette cité et de nombreux problèmes juridiques doivent être réglés avant de pouvoir entreprendre des travaux de rénovation thermique. Elle ajoute qu'Erigere veut engager ces travaux et que la Ville de Garches est là pour suivre les progrès de ce dossier entre Erigere et l'APHP pour justement être un facilitateur. Elle tient donc à rassurer Madame SAVIN et lui indique qu'elle peut compter sur la mairie pour gérer ce sujet difficile qui ne se règle pas aussi facilement que souhaité.

Monsieur BAS souhaite aborder la question du compte rendu du dernier Conseil municipal puisque cette séance-là lui était consacrée. Il explique que depuis cette date, alors que le Conseil municipal a soutenu sa démarche et a donc rejeté la demande de Madame le Maire de destitution de son mandat de maire-adjoint, il n'a pu que constater l'accroissement de différentes manœuvres qu'ils sont d'ailleurs nombreux à dénoncer depuis longtemps. Il ajoute que cela va expliquer son vote.

Madame le Maire interrompt Monsieur BAS et lui demande s'il a des remarques concernant le PV et lui précise qu'il n'y a pas de vote.

Monsieur BAS continue et évoque le non-respect des élus, de leurs compétences, de leurs allégations, de leur indépendance. Il dénonce la malveillance systématique à l'égard de quiconque ose émettre un avis différent, la mainmise d'interférence totale de la DGS. Ces agissements sont à l'opposé des valeurs et des principes qui sont les siens. En conséquence, il annonce qu'il quitte le groupe majoritaire Garches C'est Vous, qui d'ailleurs est devenu depuis

le dernier Conseil municipal un groupe minoritaire. Il annonce également que sa collègue Nathalie LOUVEL, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, se joint à cette démarche. Il précise qu'ils siégeront donc désormais en tant que maire-adjoint et conseillère municipale en non-inscrits.

Madame le Maire en prend note et indique à Monsieur BAS que c'est sa liberté et son droit.

Monsieur Thierry DE PONCINS indique que cela fait 2 ans qu'il est conseiller municipal en charge des seniors auprès de Monsieur OLIVIERO. Il remercie Madame le Maire de sa confiance accordée pendant la campagne pour rejoindre l'équipe et Monsieur OLIVIERO pour cette collaboration. Se mettre au service de Garches et des Garchois était motivant. Malheureusement, il s'aperçoit au fil du temps que l'intérêt des Garchois n'est pas la priorité et que sa confiance s'effrite. Il a proposé des actions pour améliorer la vie des seniors, qui représentent tout de même 25 % de la population de la Ville, il a essayé de dynamiser l'intergénérationnel mais il s'est heurté à des refus ou des contorsions pour un résultat quasi-nul ou saboté. Mais surtout, querelles individuelles, mensonges, calomnies, délations, manipulations, et attitudes toxiques font partie du quotidien de la vie de la commune aux dépens des habitants, du personnel municipal et des élus. Cela ne fait pas partie de ses convictions, il ne peut donc les cautionner. Récemment encore, une sorte de tribunal populaire lui a été imposé en sortie de Conseil municipal, et son intégrité a été attaquée devant un large public. Monsieur DEBAUVE à ses côtés, qui a notamment assisté à ce spectacle accablant, semble être aussi effaré et pourra s'exprimer. Tout cela lui est insupportable et l'hypocrisie lui déplaît, il estime qu'une équipe ce n'est pas cela. Ainsi, afin de rester droit et cohérent, et sans surprise, il ne voit pas d'autre alternative, et en conscience, que de devoir quitter dès maintenant le groupe Garches C'est Vous. Il siègera donc au Conseil municipal en tant que conseiller municipal non inscrit. Il tient à assurer Madame le Maire que servir le bien commun, dans la bienveillance, se fera toujours avec détermination.

Madame le Maire indique qu'effectivement l'équipe qu'elle doit gérer est compliquée, qu'elle comporte beaucoup d'individus, d'individualités, et que contrairement à ce qu'elle vient d'entendre de la part de certains élus, elle ne voit pas beaucoup d'intérêt général et de bien commun au cours de toutes ces avanies qu'elle a dû subir, avec malgré tout quelques piliers. Elle est consciente qu'il y a des maillons faibles. Les Garchois se rendent bien compte du travail qui a été accompli alors même qu'au sein de son équipe, qu'elle a elle-même constituée, la confiance s'est vite effritée de la part de certains qui aujourd'hui apparaissent au grand jour. Elle indique qu'il est facile de dire que c'est « la faute du capitaine », or ce n'est pas le cas. Elle estime que l'équipe comportait des maillons faibles qui se sont trompés, que certains sont peut-être venus avec une bonne intention, l'intention d'agir au service des Garchois, mais qu'ils se sont perdus et se sont laissés gagner par des intérêts particuliers. Ceci a commencé avec le groupe En Marche, à savoir 6 élus en position éligible sur la liste qui, un an et demi après l'élection, sont partis, et tout cela pour mieux exister et mieux porter des projets. Tout cela fait forcément des élus qui cherchent à exister, car quand on est dans l'opposition il est difficile d'exister. Et petit à petit, des comportements se révèlent. Elle tient à préciser qu'elle est une personne intègre, fidèle en amitié, qui a toujours essayé de donner le maximum, et de donner du sens à l'action de tous les élus, qu'ils soient adjoints au maire ou conseillers municipaux. Elle leur a donné des délégations afin de leur permettre de s'investir sur le terrain et d'être au contact de la population. Elle se demande donc, pour certains, ce qu'ils ont apporté à la Ville et aux Garchois. Elle indique que tout ceci est une grande déception pour elle, notamment la décision de Monsieur BAS, mais qu'elle est consciente que les personnalités peuvent parfois réserver des surprises, ce dont elle se serait bien passé.

Monsieur Grégory DEBAUVE indique que Monsieur Thierry De Poncins n'a pas été le seul à avoir subi des allégations. En effet, il a lui-même été considéré comme (il cite) « *un traître* ». Il s'adresse ainsi à Monsieur BURSTEIN, à Monsieur MENEL et à Madame SAVIN. Il demande à tous les élus de ne pas oublier qu'ils représentent tous des Garchois. Il est fier de son éducation et, même si les élus ne partagent pas tous la même vision, il estime qu'ils grandissent à s'écouter et à se respecter. Il est finalement déçu de voir que les critiques viennent de l'intérieur et non de l'extérieur. Il ne souhaite pas tergiverser sur cette situation, mais compte tenu qu'il ne se retrouve pas dans l'état d'esprit du groupe actuel, il a pris la décision de sortir de la majorité.

Madame le Maire en prend note. Elle ajoute que les personnes qui viennent de s'exprimer ne l'ont jamais fait alors qu'elle les voit régulièrement dans son bureau.

Monsieur Grégory DEBAUVE précise à Madame le Maire qu'il a été honnête avec elle.

Madame le Maire n'est pas d'accord, car il ne lui a jamais dit qu'il allait quitter la majorité.

Monsieur Grégory DEBAUVE précise qu'il a toujours dit à Madame le Maire qu'il continuerait toujours à parler à tout le monde.

Madame le Maire lui demande si elle le lui a déjà défendu.

Monsieur Grégory DEBAUVE indique que non, Madame le Maire ne s'y est jamais opposée.

Monsieur OLIVIERO indique que par cette prise de parole difficile mais indispensable, il tient à signaler et à signifier qu'il quitte le groupe Garches C'est Vous. Il siègera donc dorénavant en tant que premier maire adjoint non inscrit. Sa décision est motivée par le constat d'une dérive de leadership du Maire et de sa Directrice Générale des Services. Sa décision est motivée par ce climat critique et polémique qui anime ce groupe. Sa décision relève de la souffrance niée, reniée, et pourtant bien réelle du personnel municipal (*applaudissements*). Sa décision est motivée suite aux échanges avec plusieurs élus de leur groupe exprimant ce même constat désabusé. Sa décision est motivée par l'absence de concertation en amont des choix imposés, mettant services et élus devant les faits accomplis, y compris dans une communication faussée, comme certaines tribunes écrites et publiées sans relecture ni consentement de la part des signataires. Enfin, il n'oublie pas les Garchois dans cette décision pour lesquels la réalité qu'ils vivent des actions de la commune est loin du bilan de mi-mandat et proche d'un mécontentement croissant que lui-même partage au quotidien.

Madame le Maire indique que l'on n'est jamais trahi que par les siens.

Monsieur OLIVIERO précise que ce n'est pas lui qui a trahi ses engagements.

Madame le Maire explique que ceci est l'illustration parfaite de ce qu'elle a vécu, à savoir des personnes qui ne lui parlent pas mais qui parlent entre elles. Et tout à coup, son premier adjoint, qu'elle reçoit régulièrement et avec lequel elle discute, lui fait cette annonce.

Dans ces conditions, **Madame le Maire** informe les élus qu'elle va lever la séance et ajoute qu'ils auront de ses nouvelles très prochainement.

La séance est levée à 18h40. Le secrétaire de séance Grégory DEBAUVE